



Association des membres retraités de la police Berne

Dépliant concernant le décès d'un policier à la retraite

L'Association des membres retraités de la police s'est donné pour mission, en plus de l'organisation de diverses manifestations, de fournir à ses membres des informations qui peuvent leur être utiles.

L'information d'aujourd'hui touche à une question délicate, mais inévitable à laquelle **les plus proches parents** du défunt sont confrontés lorsqu'un membre de l'association décède.

En plus de l'information des différents offices - nous supposons qu'ils sont connus - en cas de décès d'anciens policiers, à la fois de l'ex-police municipale et de la police cantonale, les directives suivantes **s'appliquent aux proches du défunt**:

- Information du service du personnel du Commandement de la police du canton de Berne, tél. 031 638 77 70 ou e-mail: personaldienst@police.be.ch.
Le commandement émet ensuite une circulaire qui est envoyée aux retraités de la police cantonale et à ceux de l'ex-police municipale. Le consentement des proches du défunt est cependant requis.
- Par l'intermédiaire du commandement de la police, l'annonce du décès est immédiatement transmise au président et au secrétaire de l'Association des membres retraités de la police (AMRP). Le président ou un représentant du comité se mettra alors en rapport avec les proches du défunt afin d'établir ce qu'ils souhaitent obtenir pour les funérailles. L'association dispose actuellement des options suivantes pour honorer une personne décédée:
remise d'une couronne, d'un arrangement de fleurs ou d'un montant en espèces de Fr. 200.--.
- Pour les membres de l'Association suisse des fonctionnaires de police (FSFP), il existe un fonds de décès. En cas de décès d'un membre retraité de l'ex-police municipale, les proches du défunt s'adressent à l'Association suisses des fonctionnaires de police, section Communes de Berne, M. Peter von Arx, Schiessplatzweg 1, case postale 101, 3072 Ostermundigen, tél. 031 930 14 45 ou à
Mme Marianne Lehmann, tél. 079 247 79 48; courriel: mlfelsenau@bluewin.ch
- En cas de décès d'un retraité de la Police cantonale de Berne et membre de l'Association de police de Berne-canton (APBC), les proches du défunt, s'adressent à Anthony Theurillat, courriel: theurillat@pvbk.ch ou tél. 031 638 80 52.

Association des membres retraités de la police, Berne

Le président:

Beat Hadorn / 28.02.2024